

Enjeux de l'organisation des soins de premier recours

Réunion Centres de Santé

URIOPSS, Lyon, Mercredi 23 mai 2012

ARS Rhône-Alpes

Direction de l'efficience de l'offre de soins

Philippe GUETAT & Lilian BROSSE

Les enjeux du Plan Stratégique Régional de Santé :

- la lutte contre les inégalités territoriales et sociales dans l'accès à la santé ;
- l'accent mis sur des démarches préventives ciblées, pour réduire la mortalité prématurée évitable ;
 - l'amélioration du parcours de vie des personnes âgées, des personnes handicapées et des patients atteints de maladie chronique ;
- la prise en compte des risques sanitaires propres à la région.

Et au regard, les trois objectifs principaux du SROS Ambulatoire :

- définir au travers d'une stratégie régionale cohérente et lisible la structuration de l'offre de soins de premier recours ;
- mobiliser les professionnels de santé dans le cadre de cette démarche de structuration et notamment autour de priorités clairement identifiées ;
- promouvoir et développer les dispositifs issus de la loi HPST permettant un décroisement de l'offre de soins.

Enjeux et priorités du SROS Ambulatoire

Six grands enjeux :

- **Continuité et permanence des soins** de 1^{er} recours et aux spécialités indispensables pour tous en tout point de la région.
- **Répondre à la demande des usagers** en terme d'information, de coordination et d'éducation thérapeutique par la transversalité sanitaire/ville/médico-sociale.
- **Optimiser la ressource** et améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en centrant chaque profession sur sa plus-value.
- **Convaincre professionnels et patients** de s'engager dans cette démarche de structuration de l'offre ambulatoire.
- **Valoriser et intervenir sur les filières de formation du 1er recours** pour avoir demain des professionnels de santé sur les zones fragiles
- **Travailler avec les collectivités territoriales** dans une démarche d'aménagement du territoire

Huit priorités en regard :

1) Réduire les inégalités d'accès aux soins de 1er recours :

- lutte contre la désertification médicale et le renoncement aux soins pour des raisons financières
- regroupement des professionnels de santé dans les territoires les plus défavorisés

2) Anticiper les évolutions démographiques et les mouvements des populations

3) Rendre les métiers de la santé attrayants pour les jeunes :

- valorisation des filières par des stages interprofessionnels
- promotion du partage des compétences

4) Améliorer les conditions d'exercice des professionnels :

- lutte contre l'isolement et l'épuisement professionnel
- lutte contre les départs prématurés (< 65 ans) en développant des solutions d'exercice mixte

Enjeux et priorités du SROS Ambulatoire

- **5) Faciliter et développer les coopérations interprofessionnelles autour de la prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées et des malades chroniques :** développement des systèmes d'information partagés et de la télémédecine
 - **6) Consolider une offre de santé coordonnée sur un territoire donné**
développement des formes d'exercice regroupé
 - **7) Encourager l'innovation** concrétisation des projets répondant aux problèmes repérés
 - **8) Encourager les professionnels à évoluer vers d'autres missions**
éducation thérapeutique, approche globale de santé publique
-

Mode opératoire / Zones fragiles

Un mode opératoire qui passe notamment par la définition de **zones fragiles**

- Identification de 290 **pôles de premiers recours** sur la région
- Analyse sur une zone dite aire de 1er recours (rayon de 20 kms autour d'un pôle en milieu rural et 10kms en milieu urbain) d'une batterie **d'indicateurs d'offre et de besoins**
- Cartographie en cours de validation, en annexe (opposable) du SROS Ambulatoire

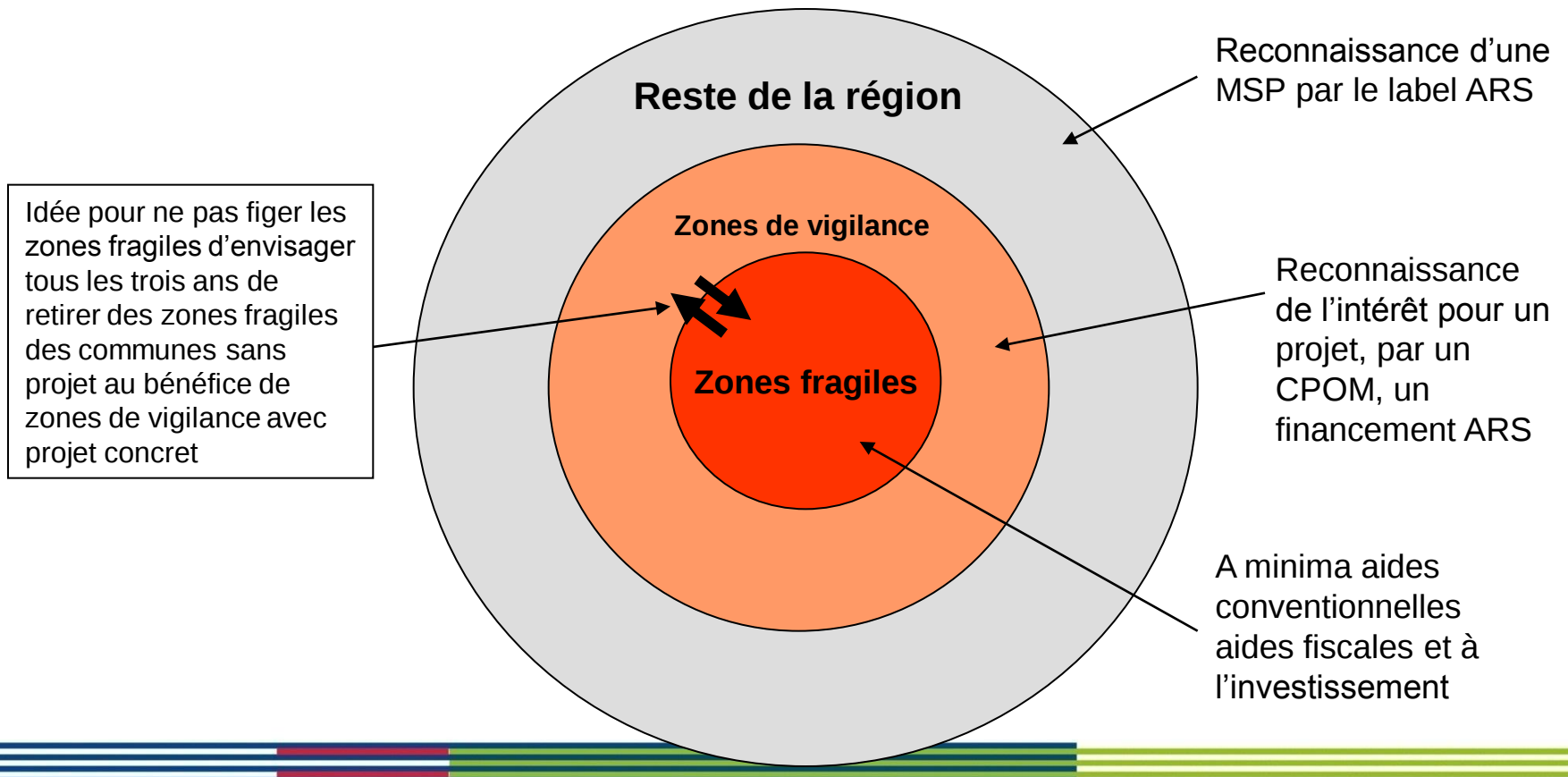
De nouvelles zones fragiles à partir desquelles il convient de consolider et structurer l'offre de soins de premier recours. Une nouvelle approche pluriprofessionnelle qui vient répondre aux enjeux que nous connaissons

- Actions :**
- 👉 Accompagner les porteurs de projets, via les partenaires de la PAPS
 - 👉 Engager une démarche de labellisation des projets par l'ARS
 - 👉 Consolider les structures MSP et Centre de santé en fonctionnement : CPOM, Système d'information, nouveaux métiers en appui aux professionnels de santé (coordonnateurs d'appui, assistants santé...)

Zones Fragiles / Zones de vigilance

3 types de zones à envisager:

- les zones fragiles (611 723 habitants) – consensus ARS-URPS-Ordre
- les zones de vigilance (proposition d'élargir à 1,2 M d'habitants – repérées par URPS, Ordre ou DTD)
- le reste de la région (un peu plus de 4 millions d'habitants)



Fin, merci de votre attention